

CAENMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

DU 17 AU 24 AVRIL 2020 / #3

LES PRODUCTEURS LOCAUX FONT LEUR RETOUR À CAEN

À L'ÉCOLE AVEC LES ENFANTS
DE PERSONNELS SOIGNANTS

AU CŒUR DE LA CELLULE
DE CRISE DE LA PRÉFECTURE

DES JEUX ET DES ACTIVITÉS
EN FAMILLE

CAEN.FR @ CAEN

CAENA
NORMANDIE

RESTONS UNIS ET SOLIDAIRES



© Ville de Caen / F. Decaëns

LUNDI SOIR, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A ANNONCÉ,

lors d'une allocution télévisée, la prolongation de la période de confinement jusqu'au 11 mai prochain. Si cette information ne constitue pas une surprise, elle n'est pas sans créer un sentiment d'inquiétude pour chacune et chacun d'entre vous.

Je sais que ce confinement est parfois mal vécu. Pourtant, ce mois supplémentaire est nécessaire pour que nous puissions sortir au plus vite de cette crise sanitaire inédite. Dans les prochaines semaines, nos équipes seront à votre écoute pour vous accompagner dans cette période difficile et préparer le plus sereinement possible le déconfinement progressif que nous attendons tous.

FIDÈLEMENT,

Joël Bruneau
Maire de Caen
Président de la Communauté urbaine
Caen la mer

Éditeur : Ville de Caen - Hôtel de Ville, esplanade J.-M.-Louvel - 14027 CAEN cedex 9
Directeur de la publication : Joël Bruneau
Rédacteur en chef : Jean-Christophe Lorieux
Conception éditoriale et graphique : Image in France
Imprimeur : Caen Repro
Mise en page : Corlet Com
Photos : François Decaëns, Solveig de La Hougue, Ville de Caen, Adobe Stock



© Ville de Caen

À L'ÉCOLE AVEC LES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS

Pour trois écoles publiques de Caen, le confinement n'a pas été synonyme de fermeture. Environ 50 enfants de personnels prioritaires y sont accueillis du lundi au vendredi, vacances comprises.

Dans les écoles de la Haie-Vigné, Bosnières et Lyautey, 50 enfants en moyenne sont accueillis chaque semaine. Aux côtés des enseignants, une quinzaine d'agents volontaires de la Ville (réfèrent école, ATSEM, agent polyvalent d'entretien, agent de restauration) se relaie pour assurer ce service essentiel aux personnels prioritaires, travaillant pour la grande majorité en milieu hospitalier.

« On accueille les enfants de 7h30 à 18h30, explique Arlindo Cardoso, réfèrent école. On fait en sorte que la journée ressemble le plus possible à une journée d'école classique. Après la garderie du matin, les enfants sont répartis en fonction des âges avec les enseignants. Les repas de la pause du midi et le goûter à 16h30 sont préparés par nos collègues sur le site de Michel-Pondaven (voir à ce propos Caen mag #2 du 10 avril). »

Si la journée d'école n'a pas trop changé pour les enfants, les agents sont particulièrement mobilisés pour respecter les mesures sanitaires. « Nous avons des



© Ville de Caen / S. de La Hougue

masques et des gants à disposition, et nous nous lavons très régulièrement les mains. Tout le monde participe aux tâches de nettoyage et d'entretien qui ont été renforcées. » Pendant les vacances scolaires, le dispositif est maintenu par la Ville qui propose des activités variées. Mathieu, pharmacien à la clinique Saint-Martin, apprécie ce service. « Ma femme est médecin au centre hospitalier de Bayeux. Sans cette solution, nous aurions été en difficulté. Les gens sont adorables. Notre fille Charlie est en grande section de maternelle. Elle s'est adaptée dès le premier jour à ce nouveau contexte. »

SERVICES DE CAEN

LA POSTE

Trois bureaux de poste vont rouvrir dans les prochains jours :

Calvaire-Saint-Pierre, le 20 avril (lundi, mercredi et vendredi)

Folie-Couvrechef, le 27 avril (lundi, mercredi et vendredi)

Vendeuvre, le 29 avril (mercredi et vendredi)

Ils s'ajoutent aux 5 bureaux déjà ouverts :

Chemin-Vert, Detolle, Gambetta, Guérinière et Grâce-de-Dieu.

Horaires : 10h-12h30 / 13h30-14h30.

POLICE MUNICIPALE

> Tél. 02 31 07 17 17

CCAS, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

> Portage de courses à domicile pour personnes âgées
> Tél. 02 31 15 38 57

PROPRETÉ URBAINE

> Collecte des déchets
> Tél. 02 31 304 304

> SOS Rue
> Tél. 02 31 75 14 14

AU CŒUR DE LA CELLULE DE CRISE DE LA PRÉFECTURE

Activé depuis le 13 mars dernier à la préfecture du Calvados, le centre opérationnel départemental (COD) se réunit chaque jour à 18h pour faire le point sur la propagation du Covid-19. Grâce aux informations recueillies, le préfet Philippe Court adapte la stratégie pour lutter efficacement contre le virus.



© Préfecture du Calvados

À situation inédite, fonctionnement pragmatique. Si les procédures de crise sont parfaitement maîtrisées par l'ensemble des acteurs du centre opérationnel départemental, la propagation du Covid-19 oblige chacun des intervenants à s'adapter pour répondre le plus efficacement possible à ce défi historique de santé publique. Chaque soir, au second étage de la préfecture, les représentants des différents services sont réunis physiquement ou par audioconférence autour du préfet pour recueillir les informations essentielles des dernières 24 heures.

Solutions de bon sens

Pendant une heure, les autorités sanitaires, professionnels de santé, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, bénévoles d'associations agréées de sécurité civile, services de l'État ou élus partagent leurs informations. « L'objectif est de bien appréhender chaque difficulté et d'y apporter une réponse efficace et adaptée », explique le préfet Philippe Court, qui dirige les échanges. Faute de repères, d'expériences similaires vécues par le passé, chaque professionnel présent propose des actions de bon sens qui sont expertisées et validées par les autorités de santé.

C'est ainsi que la décision d'expérimenter des points de vente producteurs à Caen après la fermeture des marchés a été prise (lire aussi pages 4 et 5). « Il était important pour nous d'offrir aux habitants des points de ravitaillements supplémentaires qui permettent aux agriculteurs de vendre leurs marchandises, souligne Joël Bruneau, maire de Caen. Cette opération a été rendue possible parce que nous avons apporté au préfet et aux autorités de santé un maximum de garanties sanitaires. » Autre élément de la pertinence de cette cellule de crise départementale, les transports sanitaires des patients d'Île-de-France qui ont été acheminés par voie aérienne à Caen. « Pour ce type d'opération très délicate, un maximum de coordination est nécessaire, explique Philippe Court. Nous avons rouvert

l'aéroport pour accueillir les hélicoptères de l'armée et organiser, en lien avec le SAMU, le transport par voie terrestre des patients vers les hôpitaux de Caen. »

Préparer la sortie de crise

Face à cette crise inédite, le centre opérationnel départemental est sur tous les fronts. Après l'allocution du Président de la République qui a confirmé la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai, de nouveaux défis attendent les membres de la cellule. À commencer par la délicate préparation du redémarrage progressif de l'activité. Pour eux, le jour d'après commence demain.

Préfecture du Calvados
Cellule d'information du public
> Tél. 02 31 30 67 60
(7/7j. de 8h à 20h)



© Ville de Caen / F. Decaëns

LES CIMETIÈRES DE CAEN OUVERTS DÉSORMAIS CHAQUE MARDI DE 14H À 17H

pour permettre aux Caennais de se recueillir sur la tombe de leurs proches. Chaque visiteur doit être muni de son attestation de déplacement (case « Motif familial impérieux »). Pour éviter la propagation du virus, les arrosoirs ne sont pas disponibles. Il est demandé à chacun d'utiliser son propre matériel et de respecter les gestes barrières.



LES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON SONT DE RETOUR

Contrainte à la fermeture de ses marchés de plein air fin mars, la Ville de Caen a adapté son offre pour permettre à tous de continuer à consommer des produits locaux et aux commerçants-producteurs de poursuivre leur activité.



Mickaël



Camille



Estelle

Mercredi 7 avril, 7h, Calvaire-Saint-Pierre. Sur une petite place vide de véhicules encadrée par quelques barres d'immeubles où, des fenêtres, les riverains regardent le va-et-vient des équipes de la Ville, quelques maraîchers, fromagers, éleveurs et un poissonnier s'installent dans la bonne humeur pour accueillir les premiers clients. Perturbant le calme qui règne depuis fin mars et le début du confinement, tous aux côtés de la Ville - placiers, policiers, équipe de la propreté urbaine et de la collecte des déchets, astreinte technique - s'affairent au montage de leurs stands, au marquage au sol et à l'affichage des mesures barrières anti-Covid-19. Un seul mot d'ordre : le respect des consignes.

« Nous avons contacté les commerçants non sédentaires des marchés caennais et leur avons demandé s'ils souhaitent reprendre la vente sur trois sites identifiés avec la Préfecture, explique Estelle Cuquemelle, cheffe du service Commerce. Nous nous assurons que les consignes de distanciation sont bien respectées. Il y a une entrée et une sortie pour éviter les croisements. La jauge est limitée à 100 personnes et les attestations sont contrôlées. »

Cinq points de vente

Cinq rendez-vous sont proposés chaque semaine, en matinée, pour permettre aux Caennais de retrouver leurs producteurs

habituels ainsi que des produits frais et de saison : le mardi à Venoix, avenue Charlemagne, le mercredi au Calvaire-Saint-Pierre, le jeudi, place de la Liberté, le vendredi, place Saint-Sauveur, et le samedi, boulevard Leroy.

Vendredi 9 avril, dans la file d'attente pour accéder à la place Saint-Sauveur, Camille, 20 ans, étudiante en BTS en alternance, comprend bien les règles mises en place : « Je trouve ça bien organisé. Je suis contente de trouver des produits frais. J'habite toute seule dans mon appartement étudiant, ça me fait du bien de voir du monde. » L'impression est la même pour Mickaël, venu à vélo de chez lui, près de la Prairie : « Les commerçants que je vois habituellement sont là. Je reviendrai. »

Vendredi et samedi, ils étaient une quinzaine de commerçants à venir proposer leurs produits. Ce « presque retour à la normale » avait une saveur particulière même si chacun a la conscience aigüe que tout peut rebasculer si le moindre écart est fait. Tous s'adaptent aux nouvelles règles pour retrouver un peu de lien social.

PAROLES DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS

Pour les commerçants, engagés dans cette nouvelle offre et ceux des secteurs concernés, c'est un vrai soulagement.



Fabrice et sa collègue Carole

Fabrice Huward
Boulangerie Marcel, place Saint-Sauveur
Ouvert tous les matins, sauf le mercredi

« C'est vraiment bien d'avoir relancé le marché, et c'est très bien que ce soit des producteurs. Jusqu'à aujourd'hui, on était quasiment tout seul à être ouvert. On n'a pas gagné d'argent mais on se doit de donner du pain aux gens. On va rester ouverts quoi qu'il arrive. Après tout ça, je verrais bien un retour aux valeurs de partage et de proximité. »

Walter Henin
Producteur de fruits et légumes à Lantheuil, depuis 1982
Points de vente : vendredi et samedi

« L'annonce de la reprise des marchés m'a donné des frissons. Les placiers ont fait du bon boulot et nous ont appelés jusque tard le soir. Merci à eux ! »



Walter



Virginie et sa collègue

Virginie Sénéchal
Agricultrice à Cahagnes depuis 3 générations
Points de vente : mercredi, vendredi, samedi

« Lorsqu'on a entendu l'annonce de la fin des marchés à la télé, on n'a plus dormi. Quand on a su pour les points de vente, j'ai contacté la mairie. Mes clients m'ont rappelée pour savoir si je revenais. Depuis que l'information a été publiée, je n'ai jamais passé autant de temps au téléphone avec mes clients, certains ont même été servis par mes arrière-grands-parents ! Je suis soulagée, rassurée. Merci de nous tirer vers le haut. »

UN CLICK & COLLECT SUR CAEN.FR

La Ville de Caen accompagne le commerce local caennais avec la création d'une plateforme de mise en relation entre les producteurs et commerçants, et les consommateurs.

Pour faciliter la distribution des produits, cinq points de retrait sont mis à disposition par la Ville deux fois par semaine : le mardi et le jeudi, de 9h à 12h, dans les pôles de vie de quartiers de Caen, et sur l'esplanade de l'hôtel de ville. D'autres modes de livraison sont possibles et à définir lors de la commande. Ce dispositif doit permettre à chaque Caennais de consommer des produits locaux et de saison, dans un périmètre de 1 km maximum de son domicile, en respect des consignes gouvernementales de lutte contre la propagation du Covid-19.

LES PÔLES DE VIE :

- > **Quartiers Nord-Est** : 15, place Champlain
- > **Quartiers Nord-Ouest** : 5, rue Jean Racine
- > **Quartiers Centre / Sud-Ouest** : Maison de quartier Venoix, 18 avenue des Chevaliers
- > **Quartiers Rive droite** : 16, avenue Capitaine Georges-Guynemer



PRATIQUE

DISTRIBUTION DE SACS JAUNES
pour les déchets recyclables sur les 5 points de vente proposés par la Ville, du mardi au samedi.

+ D'INFOS

- > <https://produitslocaux.caen.fr>
- > Pour tout renseignement sur les marchés, commerces et points de vente, contactez le Service Commerce et Droits de Place au 02 31 30 44 14, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

L'ESAM « À LA MAISON » : LA CRÉATION CONTINUE

Tous les lundis et depuis le début de confinement, l'École supérieure d'arts et médias (ESAM) met en ligne un programme d'ateliers pour tous. Élaboré par des enseignants de l'école celui-ci s'adresse, par tranche d'âge, à toute personne (élève ou non) souhaitant débiter ou poursuivre la pratique des arts plastiques. Le matériel nécessaire, la mise en œuvre étape par étape, des exemples de réalisations et éventuellement une bibliographie sont proposés pour l'ensemble des projets. Et pour celles et ceux qui souhaiteraient publier leurs travaux, le partage sur Instagram est possible avec le hashtag #esamgpalamaison et la mention @esamcaen pour apparaître dans les albums dédiés.

EN SAVOIR +

> <https://www.esam-c2.fr/a-la-maison>



UNE EXPO À ÉCOUTER : LES CHRONIQUES ARDENTES

En attendant la réouverture de ses salles, le musée des Beaux-Arts propose un prélude sonore de son exposition *Les Villes ardentes. Art, travail, révolte 1870-1914*, éclairant le début de l'ère industrielle. Il s'agit de huit chroniques qui mettent en lumière une œuvre de l'exposition, commentée par des contributeurs d'horizons culturels divers. L'équipe du musée a imaginé une version à destination du jeune public à découvrir avec *Les chroniques ardentes* en famille. Ces chroniques audio résonnent si bien qu'elles font partie de la sélection de podcasts de France Inter, aux côtés du Louvre et du centre Pompidou, et sont à retrouver sur la plateforme audio Soundcloud.

EN SAVOIR +

> <https://mba.caen.fr/exposition/les-villes-ardentes>

SUDOKU

Facile

		9		2			5
5	3	8		6	4		9
1	6	2					3
		3		2	7		
	5	4	6			1	
		7		1	5	3	4
3			8	1	9		6
7			3			8	5
	9	1				4	7

Moyen

6	4			3			7
5		1		7		9	
							1
		4	9		8		6
	8				3		2
			4				
4			1	5	7		3
2		8	3				4
7	5						9

LIVRET 1.2.3 LOISIRS

Pour occuper les enfants pendant les vacances de printemps, l'association 1.2.3. Loisirs a réalisé un livret d'activités pour tous les goûts et tous les âges.

<https://123loisirs.jimdofree.com/>

LA FRISE DES OMBRES

Âge Toute la famille

Temps 30 min. à 1 h

Difficulté 5/10

Participants Toute la famille

Liste du matériel

- / Feuille de papier
- / Feutres ou crayons de couleur
- / Source lumineuse (naturelle ou artificielle)
- / Des jouets

Préparation

- 1/ Installation des feuilles de papiers sur la table
- 2/ Positionner les jouets sur le bord de la feuille
- 3/ Installer la source de la lumière de manière à ce que l'ombre des jouets soit sur la feuille

Déroulement

- 1/ Commencer par repasser sur les contours de l'ombre des jouets avec un crayon à papier
- 2/ Colorier les formes après avoir fait les contours
- 3/ Ajouter des décors

Variante En fonction de la taille des jouets, vous pouvez choisir de les colorier à la peinture



MAJORITÉ

Nous profitons de ces quelques lignes pour saluer les très nombreuses initiatives menées par les commerçants, entreprises et associations caennaises à destination du personnel hospitalier et de celles et ceux qui sont au quotidien sur le terrain...

En ces temps si particuliers où chacun est appelé à restreindre ses contacts avec l'extérieur, nous sommes fiers d'observer que ces mesures exceptionnelles n'ont pas altéré la solidarité et l'entraide des Caennaises et des Caennais, bien au contraire.

Chaque jour, les citoyens redoublent d'inventivité et de générosité pour venir en aide ou soutenir les publics fragiles, les personnes atteintes par la maladie... Ils n'oublient pas non plus les hommes et les femmes qui, malgré la fatigue et les jours qui passent, continuent d'exercer leurs métiers pour notre bien commun.

MINORITÉ

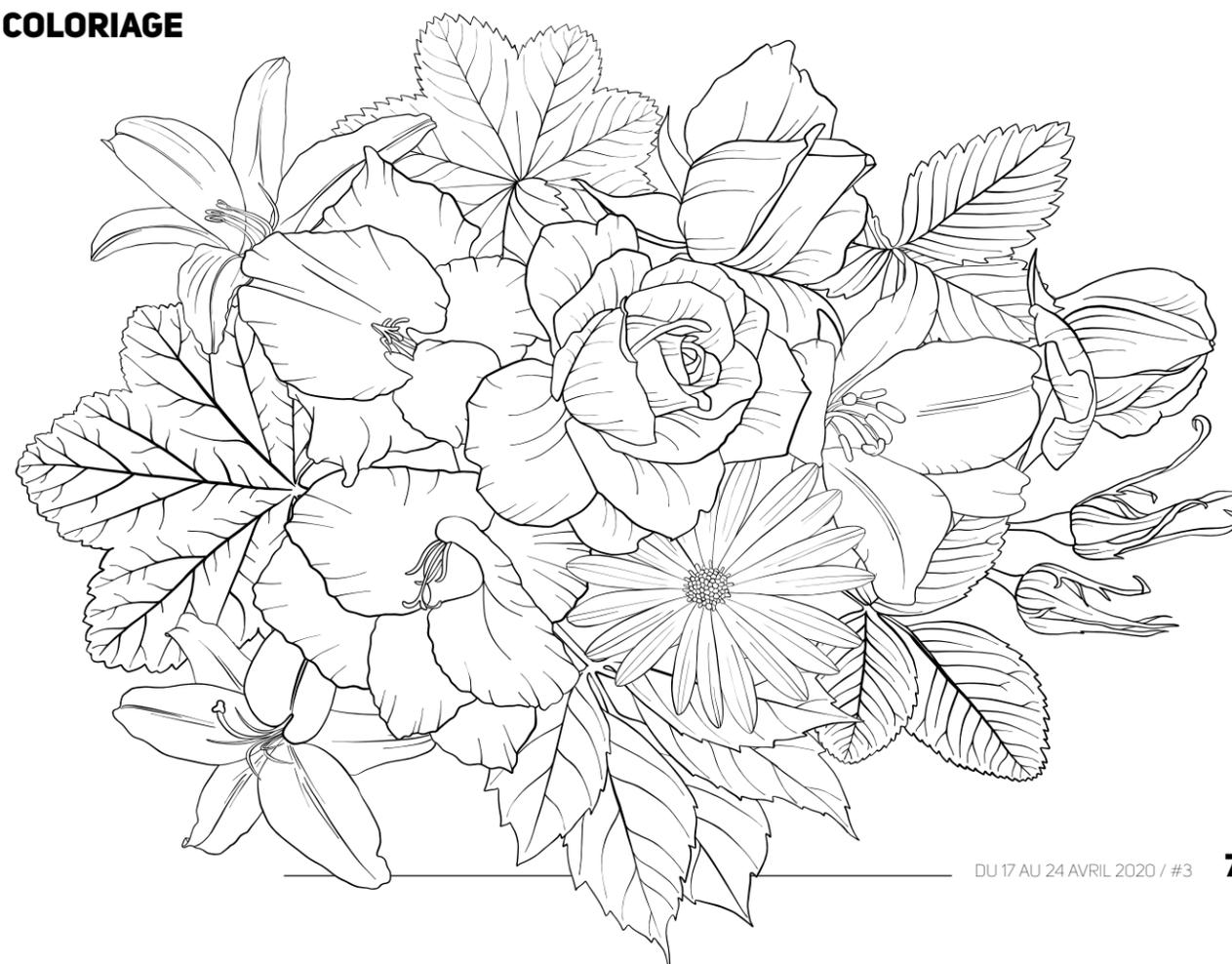
Le groupe *Le Caen de l'avenir* n'a pas communiqué de texte.

Dans le contexte de la crise sanitaire, Caen Écologiste et Citoyenne continue de soutenir auprès du maire de Caen les nombreuses questions adressées par les Caennaises et les Caennais et avance les propositions pour y répondre :

- élargir le nombre de marchés de plein air et les ouvrir aux marchands revendeurs, aux boulangers, aux affiliés des MSA 50 et 61
- dépister les personnes présentes dans les squats et les EHPAD, lieux de vie confinés et à hauts risques, et reloger dignement les personnes en squat
- accompagner par le moyen d'aides en nature (bons de repas) les enfants des familles qui, du fait de la suspension scolaire, ne bénéficient plus des tarifs sociaux de cantine, afin de les accompagner à constituer des repas équilibrés
- mettre en place une cellule d'accompagnement psychologique pour les salariés en charge des publics en souffrance et en situation de précarité et fournir des équipements de protection aux travailleurs sociaux
- informer le plus largement possible sur les moyens d'accompagnement psychologique destinés aux adolescents et aux familles
- reprendre, une semaine sur deux, la collecte des déchets verts et autoriser l'accès aux composts de quartier

Tout signalement d'une situation problématique peut être exprimée via notre adresse de contact : caenecolocitoyenne@gmail.com

COLORIAGE





COVID-19

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

SECTEURS

CENTRE-VILLE 1

CENTRE-VILLE 2

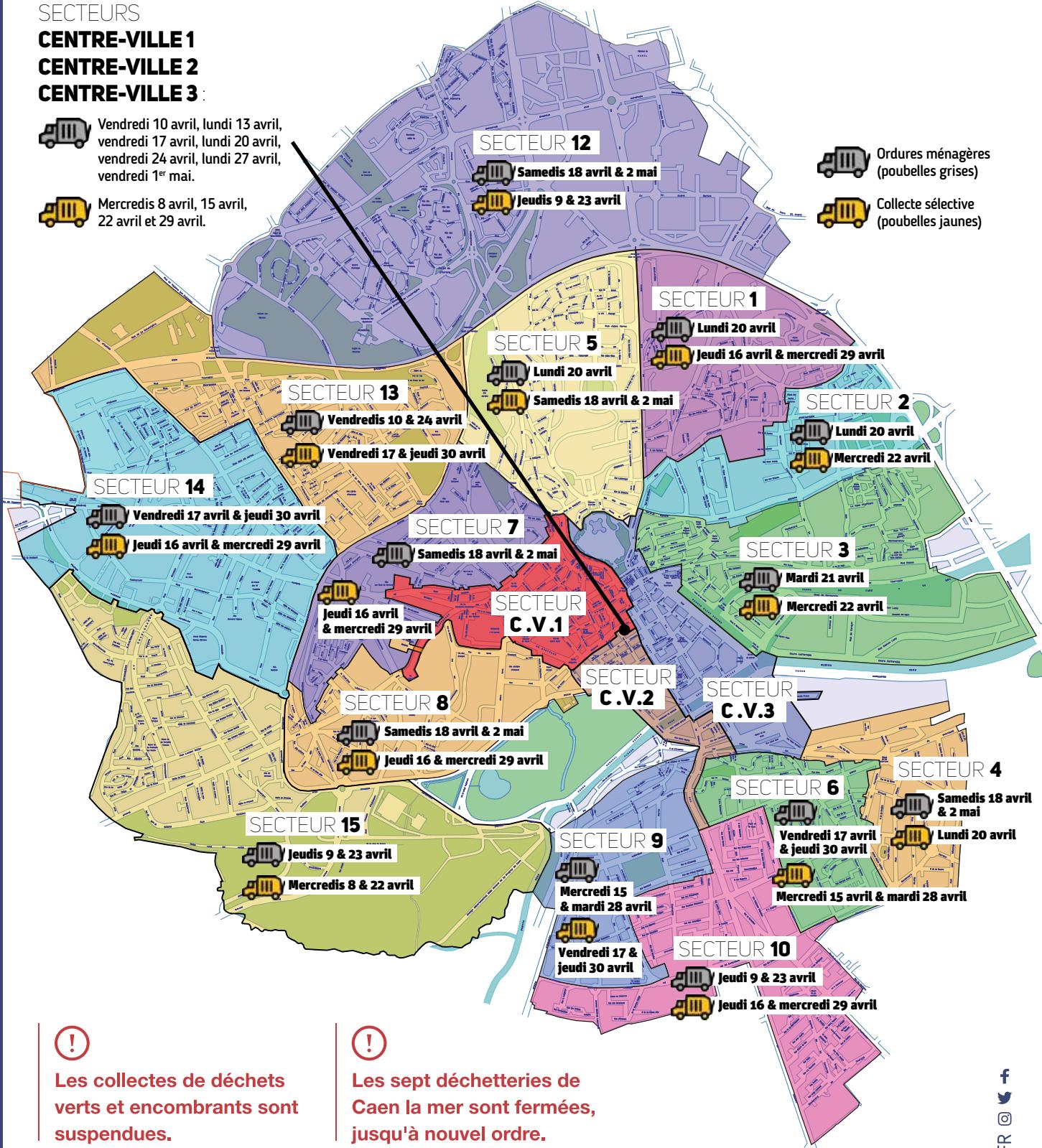
CENTRE-VILLE 3 :

 Vendredi 10 avril, lundi 13 avril, vendredi 17 avril, lundi 20 avril, vendredi 24 avril, lundi 27 avril, vendredi 1^{er} mai.

 Mercredis 8 avril, 15 avril, 22 avril et 29 avril.

 Ordures ménagères (poubelles grises)

 Collecte sélective (poubelles jaunes)



Les collectes de déchets verts et encombrants sont suspendues.



Les sept déchetteries de Caen la mer sont fermées, jusqu'à nouvel ordre.

Informations

Collecte : 02 31 304 304 | caenlamer.fr

SOS Rue : 02 31 75 14 14 du lundi au vendredi de 8h à 16h